

Les Cahiers

N°9 | Avril 2008

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS DU
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LILLE MÉTROPOLE

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LILLE METROPOLE : 10 recommandations pour la Métropole

Pendant cinq ans, le Conseil de développement a engagé une réflexion de fond sur le territoire de la communauté urbaine et les territoires voisins. Cette réflexion constitue l'apport de la société civile aux travaux de l'assemblée communautaire. Les résultats sont rassemblés ci-dessous en 10 recommandations synthétisant son action et les propositions des commissions.

Une méthode de travail

Le Conseil de développement s'est d'abord mobilisé pour échanger sur la définition d'une vision pour la métropole. Il avait alors conclu à trois choix possibles.

Quelle vision pour la métropole lilloise ?

3 scénarios pour son développement (2004) :

- Lille, métropole internationale
- Lille, la marchande
- Lille, un nouvel art de vivre

Puis au cours de ces cinq années, les travaux sont devenus thématiques. La question de l'Aire métropolitaine et la mise en chantier de l'Eurodistrict l'ont conduit à étendre ses réflexions vers le bassin minier et l'Arageois et à coopérer avec la Belgique frontalière.

Au fil de ces travaux, la recherche d'une méthode a été priorisée. Elle a d'abord concerné le fonctionnement du Conseil qui s'est imposé une évaluation pour progresser (interne en 2003 puis interne et externe en 2007). Elle a permis pour chaque thème d'aboutir à un bilan positif et à des préconisations (fonctionnement, composition, méthodologie, communication, relationnel avec les décideurs...).

Ainsi s'est dessinée peu à peu une ligne directrice, fil rouge d'une méthode : être à l'écoute de la diversité des attentes, constater l'existence de thèmes récurrents tels que l'habitat ou les déplacements, rendre toutes les dispositions cohérentes avec les préconisations de l'agenda 21 et concevoir et mettre en oeuvre quelques projets emblématiques pour tisser de nouveaux liens en concevant et construisant ensemble.



DE LA PROPOSITION À L'ACTION



Journées de l'engagement



Forum transfrontalier pour l'emploi

- **La Route du Louvre**, une initiative sportive (marathon et randonnées) et festive née de la rencontre des Conseils de développement de la métropole et du Bassin minier (14 mai 2006, 13 mai 2007, prochaine édition le 27 avril 2008).
- **Le guide du logement** conçu et rédigé par les jeunes pour les jeunes.
- **Le Forum transfrontalier pour l'emploi**, pour élargir le marché de l'emploi dans l'évolution européenne (30 mai 2006 à Lille et 12 décembre 2007 à Kortrijk, prochaine édition le 23 septembre 2008 à Tournai).
- **Les Journées de l'engagement** pour donner envie aux jeunes de s'engager (27 et 28 octobre 2006 ; 29 février et 1er mars 2008).

ET BIENTÔT ...

- **Transfrontalia** : 10 actions pour se connaître, se comprendre, se parler dans l'Eurométropole.
- **L'Anneau Bleu – De Blaue Ring** : un grand événement populaire et festif sur et autour de l'eau fédérant les territoires transfrontaliers et les 3 millions d'habitants qui y vivent, pour une parade artistique et citoyenne.



Route du Louvre

POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE ET ALLER À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES



Séance plénière à Tournai

Pour être à l'écoute, se faire connaître et mieux connaître les autres, le Conseil de développement a multiplié les rencontres avec la société civile de l'Aire métropolitaine de Lille, de la région et de la Belgique. Les travaux communs avec les Conseils de développement des territoires voisins, dans le cadre des commissions ou pour le montage de projets, se sont multipliés. De nombreuses plénières ont été délocalisées dans la région mais également en Flandre et en Wallonie.

8 séances plénières tenues hors de Lille métropole :

- 19 septembre 2002 à Brugge (Palais Provincial)
- 19 juin 2003 à Tournai (Hôtel de ville)
- 18 mars 2004 à Kortrijk (KULAK)
- 17 mars 2005 à Mouscron (Théâtre Marius Staquet)
- 16 mars 2006 à Tournai (No Télé)
- 22 mai 2006 à Lens (Hôtel de ville)
- 25 janvier 2007 à Valenciennes (Université)
- 2 octobre 2007 à Leper (Hôtel de ville)



Séance plénière à Valenciennes

10 RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

■ Faire en sorte que le Conseil de développement représente mieux la société civile de la métropole et celle des territoires de l'Aire métropolitaine et de l'Eurométropole

Lors de l'évaluation de 2006-2007 du Conseil de développement de Lille métropole, ses membres ont constaté un décalage important entre le profil de l'assemblée et celui de la société civile. Sa représentativité exige donc d'ouvrir plus largement le recrutement des membres en direction des femmes, des jeunes et des diverses catégories socio-professionnelles. Elle rend nécessaire **d'organiser une écoute plus large des acteurs de l'agglomération**, de leur donner la parole et de s'impliquer plus fortement dans leurs réseaux.

L'**ouverture aux autres territoires** (Aire métropolitaine et Eurométropole franco-belge) a été amorcée par la présence de représentants du Bassin minier et de la Belgique au sein du Conseil. Elle s'est traduite aussi par l'organisation de rencontres multiples (plénières, commissions, journées découverte...) dans de nombreuses villes de part et d'autre de la frontière, notamment dans le cadre de la commission « coopération métropolitaine » (avec les Conseils de développement du Bassin minier et de l'Arrageois) mais aussi dans les relations

concrètes établies avec les structures homologues belges (Transforum dans le Courtrais et Conseil de développement de Wallonie picarde).

Cette ouverture doit s'amplifier par la constitution de nouveaux groupes de travail inter-territoires sur des thèmes transversaux et des rencontres périodiques d'information et de connaissance mutuelle. L'objectif est de **participer pleinement**

au développement de la coopération entre territoires au sein de la région Nord-Pas de Calais et dans une logique transfrontalière.

Cette démarche permettra à la fois une **mobilisation citoyenne** plus large et une meilleure représentativité du Conseil de développement au côté des élus.



Travail en séance plénière

■ Devenir une métropole de référence dans le domaine de la concertation entre société civile et assemblée élue

Suite à l'évaluation croisée auprès des conseillers comme des élus communautaires, menée par le Conseil de développement, une série de propositions d'évolutions ont été émises, pour une **meilleure gouvernance** et un **fonctionnement plus harmonieux** et plus efficace.

Cela implique la **nécessité de communiquer** : le Conseil de développement joue un rôle d'interface favorisant l'information, la concertation entre la population et les élus communautaires.

Débat public sur la vision du développement de la métropole (750 personnes)



10 RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

■ S'affirmer comme acteur dans le réseau national des Conseils de développement

Il existe en France environ 450 Conseils de développement. Ils se caractérisent aujourd'hui par leur diversité, à l'image de leur territoire, qui concerne aussi leur structure, leur relation avec les élus ainsi que les thèmes abordés. Autour de la Coordination nationale s'est constitué un réseau en plein devenir. **Les Rencontres nationales** des Conseils de développement sont devenues une occasion importante pour se rencontrer, échanger, confronter les approches et prendre connaissance de la diversité des attentes et des propositions de la société civile au niveau national. **C'est pour le Conseil communautaire de Lille métropole une porte ouverte sur l'espace national lui**

offrant la possibilité de mieux situer l'approche de la société civile métropolitaine par rapport aux autres approches.

L'action du Conseil de développement de Lille métropole est reconnue. Les autres Conseils ont notamment mis en avant trois des démarches originales initiées à Lille :

- En direction des Jeunes,
- la pratique de l'évaluation (objet des Rencontres nationales à Saintes en 2009),
- la coopération inter-territoriale, notamment avec la Belgique.



8^e Rencontres nationales (2007)



■ Donner la parole aux jeunes pour qu'ils s'engagent dans la vie de la Métropole

Le Conseil de développement ne pouvait penser, imaginer l'avenir sans interroger les moins de 30 ans, futurs habitants et/ou décisionnaires du développement de la métropole. En s'appuyant sur quelques jeunes volontaires et en lançant dans le journal communautaire un appel à participation, une cinquantaine de jeunes de 15 à 30 ans ont élaboré un questionnaire pour connaître les attentes des jeunes de la métropole. Le succès a été au-delà de leurs attentes : avec 5.700 réponses sur 24.000 questionnaires distribués, le Conseil a pu transmettre aux élus, suite au **Forum « La parole est aux Jeunes » (5 juin 2004)**, l'expression de leurs principales préoccupations.



Journées de l'engagement

La parole est aux jeunes : 7 priorités

- Créer des points d'information logement : l'offre de logement est jugée insuffisante et les prix élevés.
- Mettre en place une bourse d'échanges pour l'entrepreneuriat : 36% des jeunes se déclarent prêts à créer une entreprise.
- Faire la promotion des déplacements doux : les transports en commun très appréciés dans les centres sont jugés insuffisants en périphérie.
- Rassembler l'information sur les loisirs et harmoniser les tarifications des équipements : le sport et le cinéma sont les premiers centres d'intérêt, une formule Pass serait appréciée.
- Associer les jeunes au Conseil de développement.
- Réaliser une campagne « choc » sur le thème « s'engager, s'impliquer ».
- Promouvoir la citoyenneté pour lutter contre l'insécurité, considérée dans un sens large : insécurité physique, peur de l'avenir.

L'implication des jeunes dans la vie du Conseil a eu d'importantes conséquences : création d'une commission spécifique ouverte à des jeunes non membres du Conseil, création du guide du logement, préconisations en termes de culture d'entreprendre et d'entrepreneuriat, création d'une commission « emploi des jeunes » (Charte d'immersion en entreprise pour tous les jeunes), organisation des Journées de l'engagement en octobre 2006 et en février 2008, initiation de la commission déplacements, intégration de plus en plus de jeunes au Conseil de développement...



10 RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

■ Animer et enrichir la coopération entre le Bassin minier, l'Arrageois et Lille Métropole par une ambition commune de développement

Les Conseils de développement des divers territoires se sont réunis en groupes de travail sur 5 thèmes :

- Habitat
- Transports et Déplacements
- Emploi-Formation
- Louvre-Lens
- Eau et Citoyen

Des contributions de ces groupes sont ressorties des problématiques générales qui ont permis de dégager 3 axes transversaux :

● La nécessité de s'appuyer sur le triangle vertueux du développement durable :

- par le respect de l'environnement,
- par un développement métropolitain équilibré,
- par la cohésion sociale et territoriale et la solidarité.

● L'amélioration de la gouvernance pour un travail en commun plus efficace :

- par une meilleure lisibilité de l'action publique,
- par la participation des habitants aux politiques régionales,



Lancement de la coopération avec le Bassin minier à Loos-en-Gohelle

- par la coopération entre les EPCI,
- par la recherche d'une coopération et d'une solidarité plus fortes entre les territoires.

● La promotion de la mobilité intellectuelle, physique et professionnelle en favorisant :

- l'accès à la culture,
- l'accès à la formation,
- une meilleure mobilité par les transports en commun.



Visite dans le Bassin minier (nov. 2004)

■ Se connaître, se comprendre, se parler pour construire ensemble la métropole transfrontalière : Transfrontalia comme outil

Transfrontalia a pour ambition d'améliorer la connaissance et la compréhension du voisin sur un territoire où se retrouvent trois cultures et deux langues :

● **Se découvrir pour mieux se connaître** : actions de communication et d'information des habitants (encourager les rencontres et les échanges; informer le grand public, via la presse, la télévision et la réalisation d'une grande campagne bilingue d'information...).

● **Se parler pour se comprendre** : actions de soutien et de développement à l'apprentissage des langues (utiliser le bilinguisme dans les publications, les réunions communes ; créer des modules de sensibilisation ; développer l'enseignement initial et continu des 2 langues).

Ce projet de connaissance mutuelle, tant entre les habitants qu'entre organisations publiques ou privées, constitue une étape primordiale pour atteindre les objectifs définis par le Conseil de développement en 2004,

dont la cible essentielle sont les habitants, dans les domaines de :

- L'emploi
- L'éducation et la formation
- La culture
- Le médico-social
- La santé
- L'habitat

Le développement de tous ces domaines a pour objectif de **contribuer à la création de l'Espace social transfrontalier**.



10 RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

■ Favoriser la conception d'une politique de l'Habitat au terme d'une démarche globale associant logement, service, cadre de vie et accessibilité ; orienter le Programme Local de l'Habitat (PLH) par la mise en œuvre du concept de « l'Habiter »

La question du logement et les politiques correspondantes sont à considérer dans une démarche globale car le logement contribue à l'identité et à la participation sociale de la personne et de la famille. Il s'inscrit dans un environnement spatial et social. Il est une **composante majeure d'une stratégie de développement**, en contribuant à l'attractivité des territoires. Cette démarche doit prendre en compte :

- La qualité du bâti et sa durabilité en visant la référence HQE.
- L'évolution des modes de vie et la nécessité de « parcours résidentiel ».
- La qualité de l'environnement, des équipements et services.
- La mixité habitat-activités économiques dans les quartiers, la mixité sociale.
- Les réseaux de transports et les plans de

déplacements urbains.

- La transformation du tissu urbain existant.
- La participation des habitants à l'élaboration des projets.

Le Conseil de développement a suscité la **prise de compétence habitat par LMCU** (qui l'a prise partiellement - PLH - en 2003). Cela a conduit le Conseil à proposer les orientations suivantes qui devront être mises en œuvre en concordance avec l'Agenda 21 :

- Une politique foncière volontariste, cohérente, lisible et anticipatrice.
- Une action en faveur de la construction neuve.
- Une innovation nécessaire pour le logement des personnes en difficulté.
- Une mobilisation de tous les acteurs de l'habitat avec une méthode et un suivi.



■ Faire du Plan de Déplacements Urbains (PDU) un engagement contractuel entre LMCU et les communes

La commission « Déplacements », créée à la demande des jeunes, s'est appuyée notamment sur les constats issus de l'enquête jeunes de 2004.

La commission a interrogé des élus, techniciens et opérateurs et organisé des rencontres et échanges avec des personnalités invitées. Parmi plus d'une centaine de propositions souvent pratiques et surtout sans surcoût pour certaines d'entre elles, six propositions majeures ont été mises en avant et consignées dans la troisième partie du rapport remis aux élus :

Quatre propositions stratégiques sans surcoût financier :

1. Que le prochain PDU soit plus contraignant vis-à-vis des communes et devienne « quasi obligatoire ».
2. Que le Conseil de développement soit associé systématiquement à l'élaboration du PDU.
3. Qu'il y ait davantage de communication sur les objectifs globaux de la stratégie métropolitaine des déplacements pour offrir une plus grande lisibilité aux acteurs, élus et habitants, et permettre de développer une communication grand public permanente sur sa mise en œuvre et ses résultats.
4. Que soit organisée une concentration des services autour des axes structurants existants : densification de l'habitat pour éviter la dispersion urbaine (augmentation du coefficient d'occupation des sols).

Deux propositions plus opérationnelles :

5. Favoriser réellement tous les modes de déplacements « doux » pour offrir une véritable alternative à l'usage de la voiture.
6. Créer ou développer des pôles d'échanges en couronne de la Métropole, reliés entre eux par des transports en commun cadencés et éviter ainsi les liaisons en étoile vers les centres ville et notamment la gare Lille-Flandres.



10 RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

■ Faire de la recherche et de l'innovation un atout essentiel de la métropole

Le partage des connaissances, la diffusion des savoirs, les coopérations entre laboratoires publics et entreprises, sont des conditions essentielles pour le développement de notre territoire.

Pour répondre à ces exigences, la commission a défini des axes stratégiques :

- **Renforcement des activités de recherche** qui conditionnent l'avenir de la métropole.
- **Accélération des mutations et du développement des PME-PMI** en tirant parti des ressources de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- **Transformations culturelles et structurelles de la métropole** tout en confortant son identité dans le contexte international.

Pour ce faire, la commission a insisté sur les points suivants :

- L'accueil des chercheurs étrangers, à la Maison Internationale des Chercheurs, ainsi que l'accueil des étudiants,
- La promotion des docteurs en entreprise, en particulier en PME, véritable défi de ces prochaines années,
- La création d'une Académie Européenne de la Recherche et la création de chaires grâce au partenariat public-privé,
- Le renforcement des échanges transfrontaliers par les transferts de savoir-faire entre centres d'innovation, universités et écoles,
- Le développement des pôles de compétitivité par la participation croissante des PME sur le territoire eurorégional.



■ Faire en sorte que la métropole devienne celle du « sport santé » et du sport « vecteur de rayonnement international »

La commission « Sport et activité sportive » a mis en exergue, après enquête auprès des membres du Conseil de développement et des élus communautaires, la nécessité de se préoccuper de l'activité physique des habitants de la métropole. Elle a donc fait des propositions concrètes correspondant à ces aspirations : guide web des espaces verts de proximité, la course de la Déesse, la Route du Louvre, ...

Le sport constitue également un vecteur de rayonnement international, d'où la nécessité de fédérer, rassembler les clubs sous les couleurs de Lille métropole, et de mener des actions lisibles à l'international.



La course de la Déesse

Des cahiers pour rendre compte de 5 années de travail...

De nombreuses propositions ont été formulées et celles présentées ci-dessus reflètent l'essentiel de notre réflexion. Elles sont développées dans 8 cahiers et deux hors série dont la rédaction a commencé début 2006 après que les commissions aient rédigé et transmis leurs premiers rapports.

- 1 - **Compétence Habitat et programme Local de l'Habitat** (septembre 2006) : cohérence de « l'Habiter » = logement + services+ cadre de vie + accessibilité
- 2 - **Le conseil communautaire demande l'avis des membres du Conseil de développement** pour le Schéma directeur et le Projet d'Agglomération, la Coopération Métropolitaine, l'Agenda 21, le Grand Stade (novembre 2006).
- 3 - **Coopération transfrontalière** (janvier 2007): des projets concrets pour les habitants, le quotidien et les échanges.
- 4 - **Les Jeunes** (avril 2007) : prendre la parole et agir, une priorité pour le Conseil de développement. Les jeunes s'engagent dans Lille métropole.
- 5 - **Coopération avec le Bassin Minier et l'Arrageois** (mai 2007): une ambition commune de développement.
- 6 - **Recherche et innovation** (octobre 2007): miser sur le potentiel – une vision à long terme de la métropole.
- 7 - **Politique et organisation des déplacements des personnes dans la métropole lilloise** (novembre 2007) : auto-saisine suscitée par la commission Jeunes.
- 8 - **Le Conseil de développement de Lille métropole évalue son action** (novembre 2007): regards croisés entre les membres du Conseil de développement et les élus communautaires.

Hors série :

- Anneau Bleu - Blauwe Ring
- Transfrontalia

Ces cahiers sont disponibles auprès de l'équipe de coordination (03 20 63 33 54) et peuvent être consultés sur internet : <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr> (rubrique Publications)

VOS RÉACTIONS...

Contact :

Séverine Flahault
Chargée de mission,
Conseil de développement
de Lille métropole
Tél. : (0033) (0)3.20.63.73.92

ou sur Internet

<http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

LES CAHIERS

Retrouvez l'ensemble des Cahiers du Conseil de développement de Lille métropole sur Internet :
<http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>



Séance plénière à Mosaic



Convivialité...



F. Cordelette, P. Peugeot, J. Christiaens, Ch. Gachelin et V. Nachtergaele

Les Cahiers

DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
N°9 - Avril 2008

Directeur de la publication : Patrick Peugeot
Rédaction : Commission Communication
Conseil de développement de Lille métropole
Agence de développement et d'urbanisme
de Lille métropole - Espace international
299 Boulevard de Leeds
59777 Euraille
Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54
Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99
Mail : conseildeveloppement@cudl-lille.fr
<http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>
Crédits photos : LMCU, C2RP,
Conseil de développement de Lille métropole

**Lille
Métropole**

Conseil de développement